



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY
CHAMPAGNE
COLLONGES
COUZON
CURS
L'HONEST

L'ISSIEU
POLYMEUX
QUINCIEUX
ST-CYR
ST-DIDIER
ST-GERMAIN
ST-REMIAN

GRANDLYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 14/02/2022

- Nombre de délégués en exercice :
33

- Nombre d'élus présents : 21

- Nombre de votants : 30

Date de la convocation

26/01/2022

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
18/02/2022

Affichage du compte-rendu :
le 18/02/2022

Présents ayant participé au vote : Pascale BAY - Marc BIGOT - Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS - Blandine COLLIN - Pascal DAVID - Franck DECRENISSE - Elisabeth DE FREITAS - Béatrice DELORME - Véronique GAZAN – Pierre GOUVERNEYRE - Jean-Marie HOMBERT - Thierry GOYET – Laure JOLY - Valérie KATZMAN - Bertrand MADAMOUR - Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Max VINCENT (21)

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Pierre ATHANAZE (pouvoir donné à Jérémy CAMUS) - Emmanuel BERNARD (pouvoir donné à Elisabeth DE FREITAS) - Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Blandine COLLIN) – Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) - Béatrice REBOTIER (pouvoir donné à Max VINCENT) - Thomas TEILLON (pouvoir donné à Béatrice DELORME) (6)

Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :

Corinne CARDONA (représenté par Jacques-Olivier VIAL arrivé pour la 5^{ème} délibération) - Julien TREUILLOT (représenté par Rémy GAZAN) - Cyrille FIARD (représenté par Jean-Luc MARTIN) - Eric MADIGOU (représenté par Benoit VAN HILLE) - (4)

Absents non représentés : Karine LUCAS - Armand-Louis DE MONTRICHARD –(2)

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le **lundi 14 février 2022, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis au Centre Paul Morand de Champagne au Mont d'Or, convoqués par courriel du 26/01/2022, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2022-02-03

MODIFICATION DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Rapporteur : Béatrice DELORME –PRESIDENTE

Suite à la nomination de Mme Véronique Gazan en tant que Vice-Présidente, certaines délégations des vices-présidents ont évolué :

- ✓ Le 1^{er} Vice-Président, Guillaume MALOT est désormais chargé de la biodiversité et des partenariats et non plus de la Communication, de la Biodiversité et des Partenariats
- ✓ La 6^{ème} Vice-Présidente, Véronique GAZAN est chargée de la communication et de la révision des statuts
- ✓ La délégation de la transition écologique n'existe plus.

Ces changements induisent une présidence différente à la commission communication. Celle-ci est désormais présidée par Véronique GAZAN. La prochaine réunion reste fixée au mercredi 02 mars 2022 à 15h00.

Le Conseil Syndical valide la modification de la commission Communication.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION et 30 voix POUR

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 08/12/2021*

Béatrice DELORME,
Présidente

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (67 rue Servient, 69433 LYON Cedex 03) ou par le biais de l'application informatique Télé-recours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.